

INFORMATIONS PÉRISCOLAIRES

Garderie matin :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Occasionnellement <input type="checkbox"/>	Garderie soir :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Occasionnellement <input type="checkbox"/>
Étude surveillée :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Occasionnellement <input type="checkbox"/>	Cantine : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Occasionnellement <input type="checkbox"/>	Si l'enfant mange régulièrement à la cantine, préciser les jours : Lundi : <input type="checkbox"/> Mardi : <input type="checkbox"/> Jeudi : <input type="checkbox"/> Vendredi : <input type="checkbox"/>
Transport scolaire :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Déplacement domicile - école :	Seul <input type="checkbox"/> Accompagné <input type="checkbox"/>

ASSURANCE DE L'ENFANT

Une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident devra être fournie à l'enseignant de votre enfant dès la rentrée.

DROIT D'ACCES AUX INFORMATIONS RECUEILLIES - Règlement Général de Protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018.

Les informations recueillies dans le cadre de la convention de scolarisation et de ces annexes sont obligatoires pour l'inscription dans l'établissement. Elles font l'objet de traitements informatiques. Seules les données répondant à des obligations légales de conservation ou d'archivage sont conservées, au départ de l'élève, dans les dossiers de l'établissement.

Les données à caractère personnel sont transmises, à leur demande, au rectorat de l'académie ainsi qu'aux organismes de l'Enseignement catholique auxquels est lié l'établissement.

Les noms, prénoms et adresses de l'élève et de ses responsables légaux ne sont transmis à l'association de parents d'élèves que si les parents l'autorisent (Cf paragraphe ci- dessous).

L'établissement diffuse ou reproduit pour sa communication interne ou externe et à tous usages les photos et vidéos représentant leur enfant. Cette autorisation est donnée pour tout type de support écrit ou électronique si et seulement si les parents en ont donné leur accord (cf paragraphe ci- dessous).

Conformément à la loi "informatique et libertés" et à l'ensemble de la réglementation sur la protection des données personnelles, les parents bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations concernant leur enfant. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations les concernant, les parents pourront s'adresser au chef d'établissement.

AUTORISATION PUBLICATION DE PHOTOGRAPHIES

Donne l'autorisation à l'école de diffuser les photographies de mon enfant prises dans le cadre d'activités scolaires. Cette autorisation est donnée à titre gracieux. Les commentaires ou légendes accompagnant ces photos respecteront l'anonymat de l'enfant.

UTILISATION	OUI	NON
Accord pour la publication de photographies dans le cadre d'un exposé, d'une exposition, d'un diaporama.		
Accord pour la publication de photographies sur le site Internet de l'établissement (les images ne comporteront pas de renseignements susceptibles d'identifier précisément l'enfant).		
Accord pour que mon enfant figure sur la photo de classe de l'année (aucune obligation d'achat)		

AUTORISATION DE SORTIE DE L'ECOLE

Je soussigné(e) _____

Autorise (*) (préciser les jours) _____ (*) n'autorise pas

(*) Rayer la mention inutile

mon enfant à rentrer seul aux horaires habituels de sortie de classe

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES (à remplir par les deux parents en cas d'adresses différentes)

Mère : Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves. (Ne cocher qu'en cas de refus)

Père : Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves. (Ne cocher qu'en cas de refus)

Je m'engage à vous signaler tous changements modifiant les indications mentionnées sur cette fiche.

Date :

Signature de la mère :

Signature du père :